

Compte rendu Conseil Municipal du 7 mai 2021

Nombre conseillers :

En exercice : 11
Présent : 9
Pouvoir : 2

L'an deux mil vingt et un, le sept mai à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Mme Aline CHARPENTIER, Maire

Date de la convocation : 30 avril 2021

Étaient présents : BAILLIET Gilbert, DEMARLY Benjamin, LEMPEREUR Stéphanie, LEROY Jean-Charles, VOLLEREAUX Bernard, WARZÉE Bernadette, PILON Mélodie, BREMARD Marie Ange, Charpentier Aline

Était absents et excusés : Lamblin Charlotte, PANNENOUCHE Vincent

Secrétaire de séance : Demarly Benjamin

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé par les Conseillers Municipaux.

Délibération n° 2021-12 :

Signature de la convention de groupement de commande avec la Champagne Picarde pour l'achat d'un défibrillateur et remboursement du montant de l'achat à la Champagne Picarde -----

Le décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 précise les types ainsi que les catégories d'établissements recevant du public tenus de se munir d'un défibrillateur automatisé externe. Le texte entre en vigueur le 1er janvier 2020 pour les ERP de catégories 1 à 3, le 1er janvier 2021 pour les ERP de catégorie 4, et le 1er janvier 2022 pour les ERP de catégorie 5.

Pour répondre à cette obligation d'avoir un défibrillateur sur notre commune concernant les établissements recevant du public (église, ancienne école, salle des fêtes, mairie), l'achat d'un appareil extérieur commun aux différents ERP a été inscrit au budget 2021. Dans le cadre de la mutualisation, Champagne Picarde a lancé un appel d'offres et une demande de subvention au titre de la DETR a été déposée.

Madame Le Maire propose au conseil de :

- Signer la convention de groupement de commande et son annexe précisant le coût résiduel à charge pour chaque commune
- Accepter de rembourser le montant à la Champagne picarde. A savoir pour Goudelancourt les Pierrepont, pour un défibrillateur : 936.78€ (fourniture du défibrillateur, la fourniture et l'installation de l'armoire extérieure, le pack (signalétique, transport...) et les 3 premières années de maintenance.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Organisation des bureaux de vote des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021-----

Vu le double scrutin, Madame Le Maire rappelle l'obligation de 2 bureaux de vote. Ils seront délocalisés à la salle des fêtes suite à l'accord de la Préfecture obtenu et pour ainsi pouvoir respecter les gestes barrières.

Les membres du bureau de vote devront être des personnes vaccinées ou immunisées et à défaut testées à J-2 et J+5. Madame le Maire informe que les personnes tenant le bureau de vote auront une priorité vaccinale. Des visières, masques et gel seront fournis par l'Etat pour les membres des bureaux.

Organisation des bureaux de vote :

Bureaux de Vote - Elections Départementales et Régionales
20 juin 2021

Elections Départementales

Elections Régionales

8h à 12h30	<ul style="list-style-type: none">• Stéphanie Lempereur• Mélodie Pilon• Jean Charles Leroy	<ul style="list-style-type: none">• Vincent Pannecoucke• Gilbert Bailliet• Benjamin Demarly
12h30 à 18h	<ul style="list-style-type: none">• Charlotte Lamblin• Aline Charpentier• Bernadette Warzée	<ul style="list-style-type: none">• Bernard Vollereaux• Marie Ange Bremard• Jérôme Warzée

Bureaux de Vote - Elections Départementales et Régionales
27 juin 2021

Elections Départementales

Elections Régionales

8h à 12h30	<ul style="list-style-type: none">• Stéphanie Lempereur• Mélodie Pilon• Fabienne Pannecoucke	<ul style="list-style-type: none">• Vincent Pannecoucke• Gilbert Bailliet• Benjamin Demarly
12h30 à 18h	<ul style="list-style-type: none">• Bernardette Warzée• Aline Charpentier• Marie Ange Bremard	<ul style="list-style-type: none">• Jérôme Warzée• Jean Christophe Poirrier• Bernard Vollereaux

Conformément aux dispositions des articles 432-12 du Code pénal et L.2131-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), Jean Charles Leroy quitte la salle pour ne pas participer ni au débat ni au vote pour le point suivant.

Délibération n° 2021- 13 :

Projet d'extension du parc Eolien par EDF Renouvelables France -----

Madame le Maire expose au Conseil municipal le « projet du Parc Eolien » situé sur le territoire de la commune de Goudelancourt-lès-Pierrepont, proposé par la société EDF RENOUVELABLES FRANCE. L'implantation d'éoliennes et ses servitudes concernent des terrains dont la Commune est propriétaire.

Conformément à l'article L2121-12 du CGCT, une note de synthèse explicative a préalablement été adressée à l'ensemble des membres du Conseil municipal avec la convocation au présent Conseil municipal. Les membres du Conseil municipal parcourent ensemble la promesse de bail et de constitution de servitudes proposée par EDF RENOUVELABLES FRANCE.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré par 9 voix Pour, 1 voix Contre,

- Emet un avis favorable pour que la société EDF RENOUVELABLES FRANCE étudie la possibilité d'implanter un Parc Eolien sur des terrains appartenant à la Commune

- Autorise Madame Aline Charpentier, Maire à signer avec la société EDF RENOUVELABLES FRANCE et ses filiales tout document afférent au projet et notamment les promesses de bail et de constitution de servitudes relatives au projet.
- Autorise la société EDF RENOUVELABLES France, ses filiales et ses prestataires, à emprunter dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet éolien : les chemins ruraux appartenant à la commune et les voies publiques situées sur le territoire communal.

Questions diverses

1. Madame le Maire informe le conseil que le dossier déposé au titre de la DSIL pour la rénovation de l'ancienne école a obtenu une suite favorable : subvention de 80% obtenue, en attente de réception de l'arrêté préfectoral. Le dossier concernant l'installation d'un poêle à granulés dans le logement communal n'a pas été retenu par la préfecture.
2. Bernard Vollereaux propose de réfléchir à la manifestation de Noël. Il est proposé de réfléchir à ce sujet après la dernière étape du déconfinement fin juin. L'idée d'une manifestation pour les habitants du village le 13 juillet soir émerge : défilé lampions ? apéritif dinatoire en extérieur ?

BAILLIET Gilbert		LEROY Jean-Charles	
BREMARD Marie-Ange			
CHARPENTIER Aline		PILON Mélodie	
DEMARLY Benjamin		VOLLEREAUX Bernard	
LEMPEREUR Stéphanie		WARZEE Bernadette	